

CONSEIL MUNICIPAL DU 17/11/2025

Présents : ADRIEN Martine, BASNIER Joëlle, BENLEKHAL Claire, LEROY Fabienne, MARIE-LEBARBANCHON Isabelle, MULLER Michèle, VERDIER Christophe, ZIMMERMANN Christine.

Représentés : DELASTRE Thierry pouvoir donné à Mr VERDIER Christophe.

Absent : Bruletti Michel, PETIARD Franck

Mme Le Maire procède à l'appel des Conseillers.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 18h.

Mme Le Maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour : GAEC LALONDE.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à rajouter ce point à l'ordre du jour à l'unanimité des présents.

Nomination du secrétaire de séance : Claire BENLEKHAL est nommée secrétaire de séance.

A 18h15 arrivée de Mr PETIARD Franck ce qui porte le nombre des votants à 10.

1) APPROBATION DU DERNIER PV

Le PV du 29/09/2025 est approuvé à l'unanimité

2) SDEC

Le 20 octobre dernier, le SDEC ENERGIE nous a rencontré afin de nous exposer sa politique de suppression des réseaux aériens basse tension en fils nus. Ces réseaux, de technologies anciennes et sensibles aux évènements climatiques, devront être remplacé à court terme. Notre commune est concernée par 2 sites dans le bourg (en grisé dans le tableau ci-dessous) et le réseau en montant le stade, qui mérite de réfléchir à l'opportunité d'accompagner l'opération sur le réseau électrique avec un enfouissement des réseaux de communication électroniques et éclairage public.

Les devis sont les suivants :

- BOURG-EGLISE : 10572.95 € à la charge de la commune (2025/2026)
- RUE DU CONJON : 13989.83€ à la charge de la commune (2026)
- LE STADE : 34223.65€ à la charge de la commune (2027)

Après cet exposé et en avoir délibéré le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour l'enfouissement des fils nus à la charge su SDEC et n'autorise pas à l'unanimité Mme Le Maire à signer tous les devis à la charge de la commune.

3) ARRETS DE BUS

Suite à diverses réunions concernant la sécurité de nos arrêts de bus, des travaux vont devoir être entrepris par la commune.

Il convient de délibérer :

Sur le maintien des arrêts de bus suivants : La Calverie, Le Pont, La Poste, Le Fais, le Mont Flambé,

Et de supprimer ceux-ci : Longeau et Fauvel,

Et de créer : Le Moulin.

Le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à l'unanimité la modification des arrêts de bus comme expliqué précédemment.

Des travaux de mise en conformité concernant les arrêts de bus : La Calverie, La Pont, La Poste, Le Fais, Le moulin ont un coût de 4446 € TTC (devis entreprise Jones)

Le Conseil municipal donne son accord pour la signature du devis de l'entreprise Jones à l'unanimité et autorise Mme Le Maire à faire la demande de subvention auprès de la DETR/DSIL à l'unanimité.

Des travaux de mise en sécurité pour l'arrêt de bus du Mont Flambé s'élèvent à 13902€ Entreprise Jones, le devis a été accepté au Conseil Municipal du 17/03/2025 le conseil Municipal doit donner son accord à Mme Le Maire pour faire une demande d'aide auprès de la DETR/DSIL, du département et de la région.

Le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à faire les demandes de subventions **9 voix pour et une abstention.**

4) SECURITE ROUTIERE

Des travaux pour la pose de 5 coussins berlinois en enrobé s'élève à :

16560 € Entreprise Jones

17618.68 € Entreprise Moulin

Le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à signer le devis de l'entreprise Jones à **8 voix pour et 2 contre**, et donne l'autorisation à Mme de faire les demandes de subventions auprès de la DETR/DSIL.

Des travaux de mise en sécurité du Pont :

2527.20 € Entreprise Jones

2756.40 € Signature

Le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à signer le devis de l'entreprise Jones à 7 voix pour, contre 1 et 2 abstentions et donne l'autorisation à Mme Le Maire de faire les demandes de subventions auprès de la DETR/DSIL.

La route du Molay-Littry (Longeau) étant dangereuse et non sécurisée, il est proposé au Conseil Municipal de mettre une partie de cet accès en agglomération (après la descente du virage).

Ce point nécessitant plus d'informations quant aux obligations découlant de cette décision le Conseil Municipal demande un délai de réflexion.

5) MUTUELLE

A partir du 01/01/2026 la collectivité doit prendre en charge à la hauteur de 15 € minimum la protection sociale complémentaire des salariés. Les salariés après consultation auprès du centre de gestion ont opté pour la labellisation.

La saisine du centre de gestion a été demandée début octobre et un avis favorable a été émis le 06/11/2025.

Après délibération le Conseil Municipal donne autorisation à Mme Le Maire de mettre en place une participation de la collectivité à hauteur de 30 € par agent à l'unanimité.

6) ETUDE DE SOLS MAIRIE

Des devis ont été demandés pour la réalisation des travaux pour la façade de la Mairie, cependant les Bâtiments de France nous ont contacté afin de réaliser une étude des sols qui pourrait expliquer ces fissures.

L'Entreprise Eudes ayant été retenue pour effectuer les travaux, nous avons demandé un deuxième devis pour l'étude des sols. Le devis s'élève à 12720 € (devis initial des travaux à réaliser 51447.72 €).

Après délibération le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à signer le devis complémentaire pour un montant de 12720 € et à faire les demandes de subventions auprès de la DETR/DSIL à **5 voix pour, 1 voix non et 4 abstentions**.

7) CIMETIERE :

Le mur du cimetière se dégrade de façon importante et menace de tomber sur la partie parallèle au terrain de foot.

Un devis a été demandé à l'entreprise LEMAZURIER (Crouay), il s'élève à 41003.49 € (côté Mairie et terrain de foot).

Le Conseil Municipal demande d'autres devis à titre de comparaison. Me Le Maire souhaite que ce dossier soit pris en charge par un membre du Conseil Municipal trop de devis à faire faire.

Mme Zimmermann prend en charge ce dossier.

8) RACHAT CAVEAU :

Lors du dernier Conseil Municipal, le devis concernant la reprise des concessions abandonnées a été validé.

La commune doit disposer d'un ossuaire, or à ce jour il s'avère que ce n'est pas les cas.

Une famille propose de vendre un caveau déjà posé pour un montant de 1000 € (opportunité de créer l'ossuaire).

Le Conseil Municipal autorise le rachat du caveau pour la somme de 1000 € à l'unanimité.

9) LES BRIGADES VERTES

La convention annuelle avec les Brigades Vertes arrive à échéance, il convient donc de proposer son renouvellement.

La convention de prestation de service avec Les Brigades Vertes, qui reste à prix identique par rapport à l'année dernière comprend l'assistance pour :

- Manifestations
- Destruction des nuisibles (nid de guêpes, frelons), avec une participation financière de 60 € à la charge de l'habitant).
- Récupération de dépôts sauvages
- Récupération d'animaux errants (frais de déplacement).

Le calcul s'opère de la façon suivante :

Nombre d'habitants : $527 \times 0.60 = 316.20$ €

Nombre d'hectares : $773 \times 0.40 = 309.20$

Soit un total de 625.40 pour la période du 1^{er} novembre au 31 octobre 2026.

Le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à signer cette convention à l'unanimité

10) DOSSIER SUBVENTIONS : (pour information)

La toiture de l'église : sur un devis de 38430.20 € pris en charge par la DETR/DSIL : 11529.06 €

Electricité de l'église et cloches : devis 27212 € subvention en attente

Mur du Cimetière : dossier en cours à la fondation du Patrimoine et dons.

Mur de la Mairie APCR en cours.

11) GAEC LALONDE

Madame Le Maire fait suite à l'affichage de l'avis de consultation du public pour le dossier de l'extension d'un élevage laitier, d'une création d'une deuxième ligne de méthanisation et de la révision du plan d'épandage par la Société GAEC Lalonde Rubercy, Saon, Saonnet. La consultation a été ouverte du 02 septembre 2025 au 1^{er} octobre 2025 avec une demande de prolongation jusqu'au 9 octobre 2025.

Le Conseil Municipal doit donner un avis à l'enregistrement de cette semaine.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

12) QUESTIONS DIVERSES

Entrevue Sous-Préfet : visite le 04/11/2025

Réunion sécurité transport : des réunions de consultations ont été proposées aux habitants

Protection chantier : Enedis réalisera la protection du chantier de la Mairie vers le 15/12/2025

Coupures de courant : le 25/11/2025 9h à 12h rue du Conjon, rue des Fais, lieudit Conjon.

Nouvelle association sur Crouay : création d'une association de trail sur la commune DDTRAIL
Organisation d'un Trail le 12 avril.

Rencontre avec Mr LAISNE Président des anciens combattants propose l'achat d'un calendrier.

Clôture de séance à 20h30

